

Identification	Titre
Programme	Affaires intergouvernementales canadiennes
Élément	
Responsable	Monsieur Hubert Thibault

SECRETARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 1996-1997

Avril 1996



Identification	Titre
Programme	Affaires intergouvernementales canadiennes
Élément	
Responsable	Monsieur Hubert Thibault

MANDAT

LE SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Rattaché au ministère du Conseil exécutif, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes relève du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes responsable des relations fédérales-provinciales, des relations interprovinciales et des bureaux du Québec au Canada.

De façon générale, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes conseille le gouvernement du Québec sur toute question ayant trait aux relations intergouvernementales canadiennes; il élabore, propose et met en oeuvre une politique à cet égard. Il analyse les politiques et les programmes du gouvernement fédéral en fonction de leurs diverses incidences pour le Québec. Il voit ainsi à la défense et à la promotion des intérêts du Québec. Le Secrétariat est également responsable des relations avec les gouvernements des provinces du Canada et doit coordonner l'ensemble des activités gouvernementales québécoises au Canada.

Le Secrétariat administre le réseau des bureaux du Québec au Canada qui sont situés à Moncton, Ottawa, Toronto et Vancouver. Il assure la coordination des activités relatives à la promotion économique et commerciale du Québec au Canada. Le Secrétariat coordonne les relations du gouvernement avec les communautés francophones et acadiennes du Canada, veille à la gestion de la politique du Québec à l'égard de ces communautés ainsi qu'à la négociation et à la mise en oeuvre des accords de coopération conclus avec les gouvernements ou organismes dans un certain nombre de provinces.

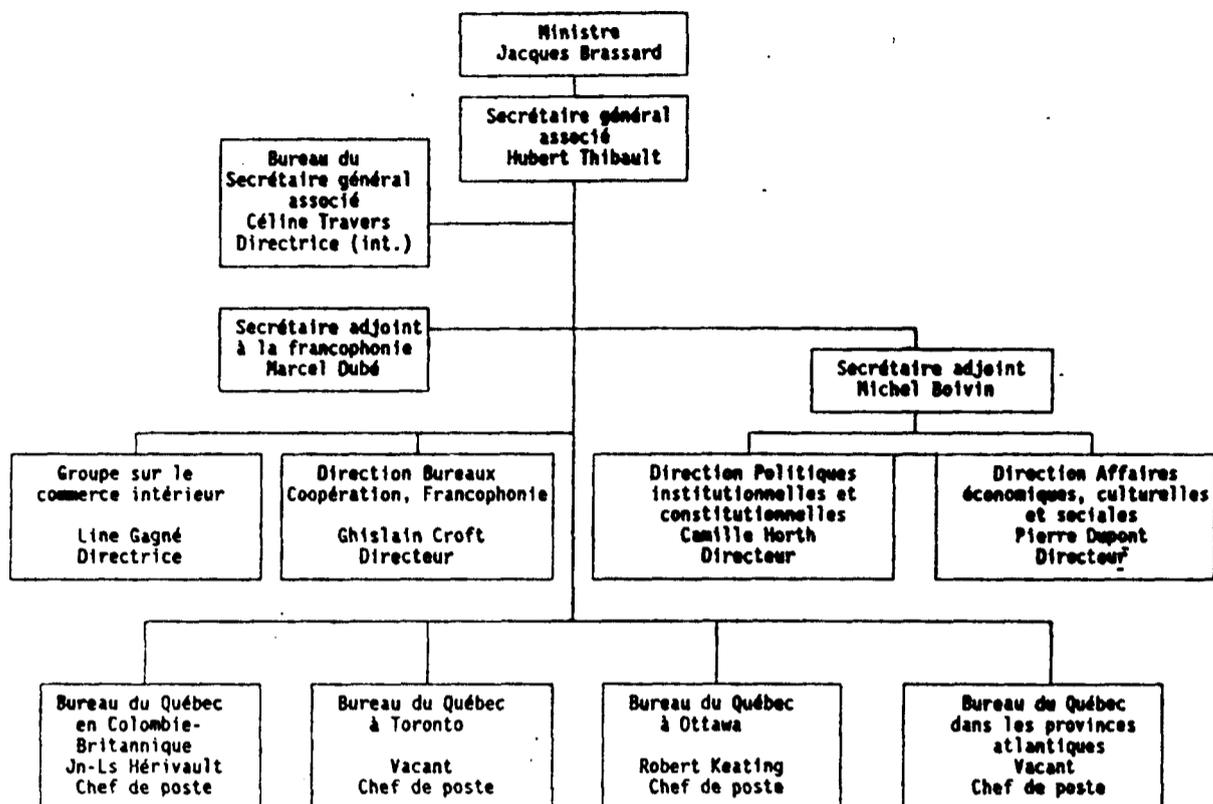
Le Secrétariat a la responsabilité du dossier constitutionnel. Il assume, pour le gouvernement du Québec, les négociations dans ce domaine.

De concert avec les ministères sectoriels, le Secrétariat participe aux travaux des diverses conférences intergouvernementales canadiennes et contribue à l'élaboration et à la négociation des ententes avec le gouvernement fédéral et ceux des autres provinces. En tant que conseiller auprès des ministères et organismes publics québécois, le Secrétariat participe, en outre, à l'élaboration des politiques et des prises de position qui ont des incidences sur les relations avec les autres gouvernements du Canada. Il maintient les liens nécessaires avec les ministères et les autres intervenants québécois pour la mise en oeuvre des programmes de coopération et de soutien à la francophonie. De plus, il collabore étroitement avec ces derniers pour veiller à l'intégrité du territoire du Québec. Les bureaux du Québec au Canada assurent les liens entre le gouvernement du Québec et ses interlocuteurs du gouvernement fédéral et des autres provinces sur leur territoire.

ORGANISATION

. Organigramme

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes



NOTE: Le SAIC partage une Direction des affaires juridiques avec le ministre des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles

. Sommaire des effectifs

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			#	%
Hors cadres	2	2	--	--
Cadres supérieurs	8	8	--	--
Cadres intermédiaires	--	--	--	--
Professionnels	37	37	--	--
Techniciens	2	2	--	--
Personnel de bureau	19	19	--	--
Agents de la paix	--	--	--	--
Ouvriers	--	--	--	--
Effectif régulier autorisé	68	68	--	--
Effectif total autorisé	68	68	--	--

ORGANISATION

. Organigramme

Représentation du Québec au Canada

. Sommaire des effectifs

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			#	%
Hors cadres	--	--	--	--
Cadres supérieurs	--	--	--	--
Cadres intermédiaires	--	--	--	--
Professionnels	8	12	(4)	(33,3)
Techniciens	9	10	(1)	(10,0)
Personnel de bureau	19	22	(3)	(13,6)
Agents de la paix	--	--	--	--
Ouvriers	--	--	--	--
Effectif régulier autorisé	--	--	--	--
Effectif total autorisé	36	44	(8)	(18,2)

SOMMAIRE DES CRÉDITS

PROGRAMME: 03 - Affaires intergouvernementales canadiennes

ÉLÉMENT: 01 - Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

RESPONSABLE: M. Hubert Thibault

Supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	-	561,0	(561,0)	(100,0)
2 - Fonctionnement	75,0	100,0	(25,0)	(25,0)
3 - Capital	3,0	-	3,0	100,0
4 - Transfert				
- Rémunération	-	-	-	-
- Fonctionnement	-	-	-	-
- Capital	-	-	-	-
- Intérêt	-	-	-	-
- Support	50,0	90,0	(40,0)	(44,4)
5 - Prêts, placements et avances	-	-	-	-
TOTAL	128,0	751,0	(623,0)	(83,0)
Effectif régulier autorisé	-	-	-	-
Effectif total autorisé	-	-	-	-

SOMMAIRE DES CRÉDITS

PROGRAMME: 03 - Affaires intergouvernementales canadiennes

ÉLÉMENT: 02 - Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

RESPONSABLE: M. Hubert Thibault

Supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	3 945,1	3 824,9	120,2	3,1
2 - Fonctionnement	1 120,5	868,6	251,9	29,0
3 - Capital	36,2	23,7	12,5	52,7
4 - Transfert				
- Rémunération	-	-	-	-
- Fonctionnement	-	-	-	-
- Capital	-	-	-	-
- Intérêt	-	-	-	-
- Support	-	-	-	-
5 - Prêts, placements et avances	100,0	100,0	-	-
TOTAL	5 201,8	4 817,2	384,6	7,99
Effectif régulier autorisé	68	68	-	-
Effectif total autorisé	68	68	-	-

SOMMAIRE DES CRÉDITS

PROGRAMME: 03 - Affaires intergouvernementales canadiennes

ÉLÉMENT: 03 - Représentation du Québec au Canada

RESPONSABLE: M. Hubert Thibault

Supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	1 441,7	1 988,8	(547,1)	(27,5)
2 - Fonctionnement	1 367,8	1 292,0	75,8	5,9
3 - Capital	-	-	-	-
4 - Transfert				
- Rémunération	-	-	-	-
- Fonctionnement	-	-	-	-
- Capital	-	-	-	-
- Intérêt	-	-	-	-
- Support	-	-	-	-
5 - Prêts, placements et avances	-	-	-	-
TOTAL	2 809,5	3 280,8	(471,3)	(14,4)
Effectif régulier autorisé	-	-	-	-
Effectif total autorisé	36	44	(8)	(18,2)

SOMMAIRE DES CRÉDITS

PROGRAMME: 03 - Affaires intergouvernementales canadiennes

ÉLÉMENT: 04 - Coopération intergouvernementale et Francophonie

RESPONSABLE: M. Hubert Thibault

Supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	-	-	-	-
2 - Fonctionnement	265,0	135,0	130,0	96,3
3 - Capital	-	-	-	-
4 - Transfert				
- Rémunération	-	-	-	-
- Fonctionnement	-	-	-	-
- Capital	-	-	-	-
- Intérêt	-	-	-	-
- Support	1 909,9	2 465,3	(555,4)	(22,5)
5 - Prêts, placements et avances	-	-	-	-
TOTAL	2 174,9	2 600,3	(425,4)	(16,4)
Effectif régulier autorisé	-	-	-	-
Effectif total autorisé	-	-	-	-

ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES

. Sommaire des crédits

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			\$	%
Rémunération	--	561,0	(561,0)	(100,0)
Fonctionnement	75,0	100,0	(25,0)	(25,0)
Capital	3,0	--	3,0	(100,0)
Transfert	50,0	90,0	(40,0)	(44,4)
Prêts, placements et avances	--	--	--	--
TOTAL	128,0	751,0	(623,0)	(83,0)

. Explication des écarts par supercatégorie

En 1996-1997, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes relève du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes qui est également ministre des Transports. Ainsi, les crédits destinés à la rémunération du personnel du Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes sont octroyés et imputés au ministère des Transports.

ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES

. Sommaire des crédits

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			\$	%
Rémunération	3 945,1	3 824,9	120,2	3,1
Fonctionnement	1 120,5	868,6	251,9	29,0
Capital	36,2	23,7	12,5	52,7
Transfert	--	--	--	--
Prêts, placements et avances	100,0	100,0	--	--
TOTAL	5 201,8	4 817,2	384,6	8,0

. Explication des écarts par supercatégorie

Rémunération : 120,2 k\$

Indexation salariale et dotation de postes vacants afin de renforcer la capacité d'analyse sur le plan constitutionnel et préserver la capacité de travailler sur les questions liées à l'évolution démocratique du statut politique du Québec et sur des dossiers sectoriels spécifiques et prioritaires.

Fonctionnement : 251,9 k\$

Capital : 12,5 k\$

Révision des activités de soutien administratif en favorisant une accentuation de l'utilisation des technologies de l'information et la formation et/ou l'amélioration des connaissances des utilisateurs.

Assumer la quote-part des dépenses de fonctionnement du Secrétariat du commerce intérieur.

Redéploiement des activités du Secrétariat vers le centre du réseau à la suite de la rationalisation de celui-ci.

ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES

. Sommaire des crédits

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			\$	%
Rémunération	1 441,7	1 988,8	(547,1)	(27,5)
Fonctionnement	1 367,8	1 292,0	75,8	5,9
Capital	--	--	--	--
Transfert	--	--	--	--
Prêts, placements et avances	--	--	--	--
TOTAL	2 809,5	3 280,8	(471,3)	(14,4)

. Explication des écarts par supercatégorie

Rémunération : (547,1 k\$)

Récurrence complète de l'impact budgétaire de la fermeture du Bureau du Québec à Edmonton. Restructuration du réseau des représentations du Québec au Canada. Réduction du nombre de fonctionnaires affectés dans les Bureaux et du nombre d'employés recrutés localement.

Fonctionnement : 75,8 k\$

Augmentation des crédits pour assumer les dépenses liées au rapatriement de fonctionnaires affectés dans les Bureaux.

ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES

. Sommaire des crédits

	1996-1997	1995-1996	Variation	
			\$	%
Rémunération	--	--	--	--
Fonctionnement	265,0	135,0	130,0	96,3
Capital	--	--	--	--
Transfert	1 909,9	2 465,3	(555,4)	(22,5)
Prêts, placements et avances	--	--	--	--
TOTAL	2 174,9	2 600,3	(425,4)	(16,4)

. Explication des écarts par supercatégorie

Fonctionnement : 130,0 k\$

Mise en oeuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, soit l'organisation du Forum de la francophonie prévu au début de 1997 et des activités reliées aux tables sectorielles de concertation.

Transfert : (555,4 k\$)

Rationalisation des activités du programme de coopération interprovinciale, notamment des dépenses de fonctionnement des bénéficiaires de la coopération institutionnelle et du programme d'échange d'élèves.

Réaménagement du budget de soutien financier aux partenariats en francophonie afin de permettre la mise en oeuvre des activités prévues à la Politique.

Maintien des budgets affectés aux programmes de mise en oeuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, en 1996-1997, à un niveau supérieur à la dépense effectuée à ce chapitre en 1995-1996.